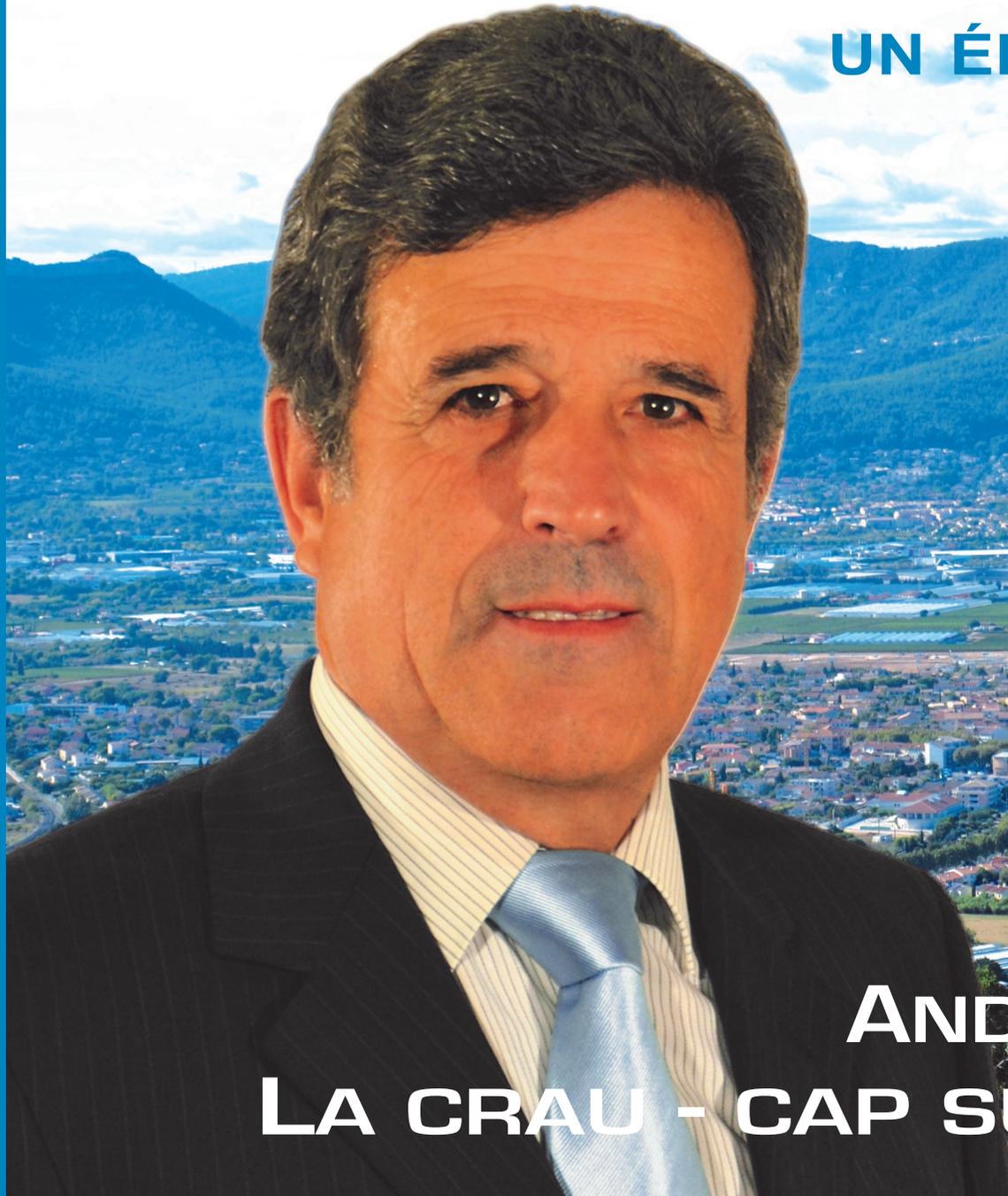


23 ET 30 MARS

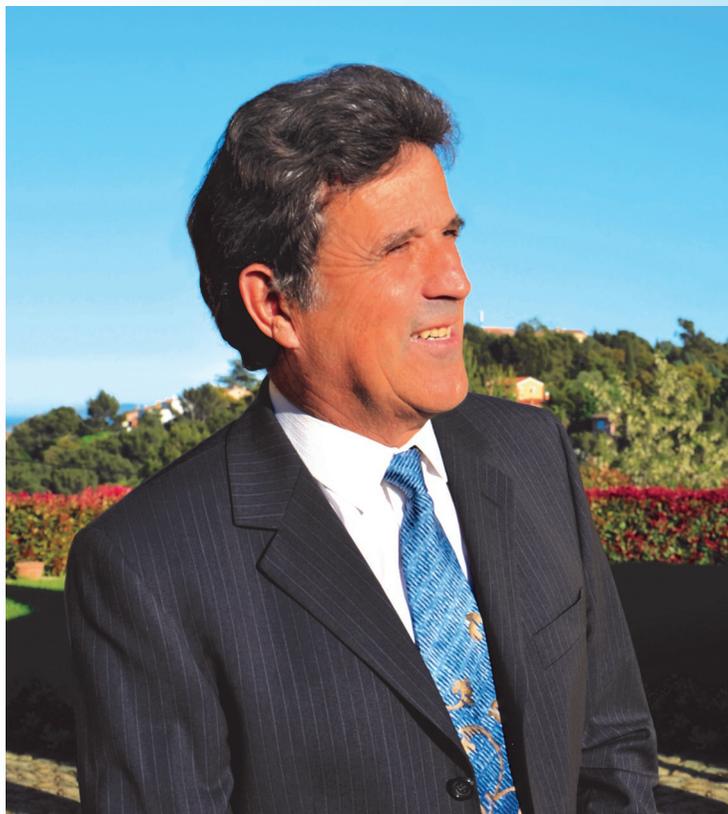
M  
U  
N  
I  
C  
I  
P  
A  
L  
E  
S

2014

**UN ESPRIT DE RASSEMBLEMENT  
UN REGARD RESPONSABLE  
UN ÉLAN NOUVEAU**



**ANDRÉ ARNOUX  
LA CRAU - CAP SUR L'AVENIR**



## Mon engagement

Avec les Craurois, pour les Craurois,  
Avec les Moutonnais, pour les Moutonnais,

Avec la volonté de mieux défendre nos atouts, de mieux vivre ensemble, dans le respect de notre identité, de notre histoire, de notre environnement.

Nous évoluerons à notre rythme, sereinement en préservant ce que nous sommes, pour permettre à chacun de se sentir bien chez soi, de continuer à y vivre et à s'y épanouir.

# Chère amie, Cher ami,

**NOUS AVONS UN HÉRITAGE À TRANSMETTRE À NOS ENFANTS.  
UN CERTAIN ART DE VIVRE, UN CADRE REMARQUABLE ET UNE BELLE HISTOIRE  
QUI MÉRITENT À EUX SEULS DE SE BATTRE POUR LES PROTÉGER ET LES FAIRE PARTAGER.**

C'est la raison pour laquelle je veux, avec vous et pour vous, relever trois défis :

- **ARRÊTER LA DÉRIVE DE NOTRE FISCALITÉ**
- **DÉFENDRE RÉSOLUMENT NOTRE IDENTITÉ**
- **MAÎTRISER NOTRE ÉVOLUTION VERS LA MODERNITÉ**

Le projet que je vous propose répond à ces enjeux :

à **cet autre regard** que nous portons sur la façon responsable de gérer notre commune,

à **cet autre esprit** qu'il nous faut demain pour mieux rassembler nos forces et mieux nous défendre,

à **cet autre élan** qu'insuffleront de nouvelles énergies pour notre rayonnement.

L'équipe qui m'accompagne a la volonté et les capacités de mettre ce projet en oeuvre.

Des citoyens, expérimentés et compétents, immergés dans la vie publique locale depuis plusieurs années, qui sauront libérer les dynamismes, apaiser les tensions et faire vivre notre démocratie locale.

Des personnes de bon sens qui défendront vos intérêts avec détermination, sans excès, ni esprit de revanche.

Sur cette base solide, s'est construit le projet 2014 que je vous sou mets pour les six prochaines années.

**SUR CET AUTRE REGARD QU'IL NOUS FAUT POUR GÉRER** l'argent public autrement, répondre aux nécessités d'un développement raisonné et investir dans l'utile, la vie quotidienne et le vivre ensemble.

**SUR CET AUTRE ÉLAN QUE SEULE PEUT INSUFFLER UNE NOUVELLE ÉQUIPE** pour satisfaire des besoins véritables, pour répondre aux exigences d'une sécurité renforcée, soutenir plus activement nos familles et défendre nos sportifs, notre culture et notre identité.

**SUR CET AUTRE ESPRIT DE RASSEMBLEMENT QUE NE PEUT OFFRIR QU'UNE ALTERNANCE** où le pouvoir sera redonné aux Craurois, où l'avis éclairé de comités d'experts et d'associations seront recherchés et où chacun sera respecté dans sa différence, ses opinions, ses droits.

Une équipe qui croit en la capacité de ses commerçants de proximité et de ses entrepreneurs à animer et dynamiser notre économie locale.

C'est ce changement, cet autre modèle de développement que je vous propose.

Un contrat de confiance.

Je m'y engage.



**UNE NOUVELLE AMBITION POUR LA CRAU**

# Une démarche

**GÉRER AVEC RESPONSABILITÉ L'ARGENT PUBLIC, C'EST RATIONALISER LES COÛTS POUR LIMITER LES DÉPENSES.**

**REGROUPER LES MOYENS, C'EST FAIRE DE RÉELLES ÉCONOMIES D'ÉCHELLE.**

**RÉAFFECTER LES LOCAUX AINSI LIBÉRÉS, C'EST UTILISER UTILEMENT L'EXISTANT.**

**TELLE EST NOTRE DÉMARCHE, TELS SONT NOS PROJETS.**

## ESPACE DE LA VIE SOCIALE



**CRÉATION D'UN ESPACE DE LA VIE SOCIALE**, à la place des ateliers municipaux, regroupant les activités sociales associatives et patriotiques, l'Office des sports, un espace ludique avec salle de danse au profit des anciens, un univers multimédia avec salles d'exposition.

## CRÉATION D'UN NOUVEAU PLATEAU TECHNIQUE MUNICIPAL

**CRÉATION D'UN VÉRITABLE CENTRE MÉDICO-SOCIAL**, sur le même espace mais dans un bâtiment indépendant, regroupant C.C.A.S, assistantes sociales et médecins consultants dans le cadre du Centre de solidarité sociale et médicale communal.



**CENTRE MÉDICO-SOCIAL**

***Des réalisations attendues***

# Des projets



**LE SERVICE D'INSTRUCTION DES DOSSIERS D'URBANISME, UN NOUVEAU BUREAU DE POSTE, UN POSTE DE POLICE MUNICIPALE, et UN ACCUEIL THÉRAPEUTIQUE DE JOUR** avec salle adaptée pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer seront installés dans les immeubles libérés en ville.

**CRÉATION AU CENTRE DE LA MOUTONNE D'UN JARDIN PUBLIC** avec locaux associatifs, poste de police municipale, foyer des anciens, jeux pour enfants et boulodrome.

Nous soutiendrons **L'IMPLANTATION À LA MOUTONNE D'UNE SALLE DES FÊTES ET PAROISSIALE** avec logements locatifs sur le terrain de l'Evêché.

Création d'un **VÉRITABLE CENTRE AÉRÉ** pour nos enfants.

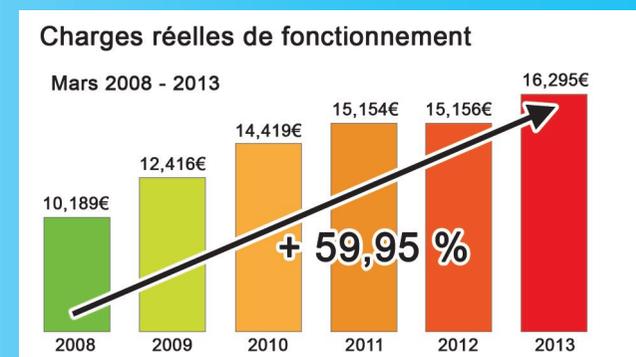
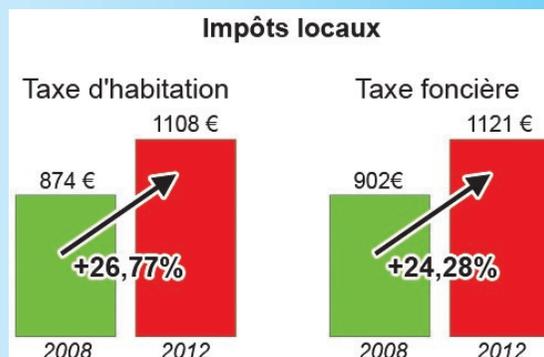
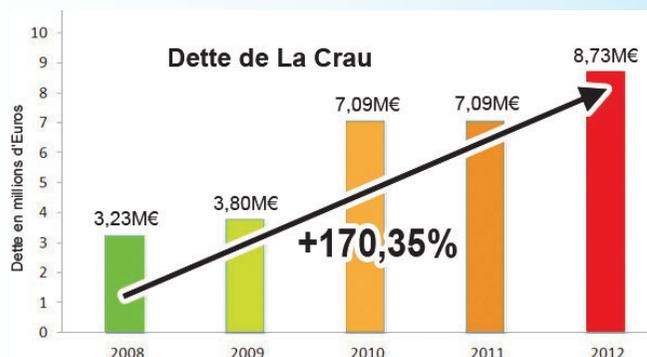
**UNE RÉSIDENCE POUR JEUNES ACTIFS** sera réalisée en partenariat sur **L'EMPRISE DU CHÂTEAU DES TILLEULS.**

**JARDIN PUBLIC PAYSAGER**



***Pour une meilleure qualité de vie***

# Finances Publiques



## MAÎTRISER L'IMPÔT PAR LE SÉRIEUX BUDGÉTAIRE

Si rien n'est fait, la dérive de nos finances publiques pose le problème de notre futur. Le budget est l'instrument d'une politique cohérente au profit de tous. Aujourd'hui ce n'est pas le cas.

**Une autre politique est possible.** Elle passe par une gestion vertueuse de nos ressources et une maîtrise de nos dépenses.

**Les impôts seront stabilisés. Les emprunts limités au juste nécessaire.** Le projet d'investissements proposé est raisonnable et répond aux besoins de la population. Le regroupement en un même lieu de services disséminés permettra ainsi d'importantes économies.

**La priorité sera donnée à la modernisation et à la rationalisation des moyens** à mettre en oeuvre.

**Un suivi attentif des charges réelles de fonctionnement** permettra, à coûts constants, d'améliorer le niveau des prestations offertes à nos concitoyens.

# Développement économique

## DYNAMISER L'ÉCONOMIE LOCALE AU PROFIT DE L'EMPLOI

La compensation versée par T.P.M. (Contribution Foncière des Entreprises) est quasi identique à celle qui était reversée en 2008 par la C.C.V.G. Elle témoigne du **très faible développement économique** de notre commune **sur 6 ans**, sachant que 80% de la population active travaille au dehors de celle-ci (Chiffre en hausse depuis 2008).

**Une autre stratégie de développement économique est réalisable et indispensable.** Elle passe par le partage des connaissances et des expériences acquises par le monde économique local, commerçants, agriculteurs, entrepreneurs, producteurs et une plus grande attractivité pour l'implantation d'activités nouvelles créatrices de richesses.

**La création d'un Comité économique par branches favorisera cette synergie.** La situation foncière de notre commune permet d'attirer sur notre sol de nouvelles entreprises, sources indispensables de revenus et d'emplois.

**Les acteurs touristiques seront soutenus** dans leur démarche de développement.

***Une gestion municipale responsable***

# Démocratie locale

# Sécurité

**NOS CONCITOYENS ATTENDENT DE LEURS ÉLUS DES ENGAGEMENTS CLAIRS.  
UNE GOUVERNANCE ADAPTÉE AUX PRATIQUES D'UNE DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ RESPECTUEUSE DE TOUS.  
UNE EXIGENCE D'EFFICACITÉ ET D'ÉQUITÉ DANS LA LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ.**

## **UNE EXIGENCE DE VÉRITÉ ET D'IMPARTIALITÉ**



**Tous les élus seront respectés dans leurs droits.** Leur expression sera considérée et une tribune allouée sur le site Internet, contrairement à ce qui a été pratiqué au cours de la mandature écoulée.

**Un conseil municipal des jeunes sera installé.**

**Des comités de quartiers seront créés.** La transparence de la vie publique sera ainsi favorisée, les quartiers mieux entendus.

Toutes les voies et moyens seront recherchés auprès des autorités administratives pour permettre **la réalisation de mariages à La Moutonne.**

**Les présidents d'associations locales** de défense de l'environnement et du patrimoine **seront associés aux comités ou commissions** traitant de projets urbanistiques majeurs ou de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

**Une cellule municipale des droits du citoyen sera créée.** Elle sera chargée du suivi de toutes les questions portées à la connaissance du Maire et des élus du Conseil municipal.

**Les élus d'opposition** seront associés aux commissions d'attribution des subventions municipales aux associations.

**Des référendums décisionnels locaux** pourront être organisés sur un sujet d'intérêt commun afin de soumettre à la décision des électeurs un projet de texte relevant des compétences du Conseil municipal (acte ou délibération).

## **LA SÉCURITÉ POUR TOUS EST UN DROIT**

**Les effectifs des policiers municipaux professionnels seront portés à 20** et l'organisation de leur service revue.

**Leurs missions seront recentrées** sur le coeur de leur métier, la présence et la surveillance générale accentuée, les tâches indues écartées.



**Les postes de police seront implantés à La Crau et à La Moutonne** dans des locaux autonomes. Ainsi, ces deux concentrations urbaines bénéficieront, de jour comme de nuit, d'un niveau égal de protection et d'intervention permanent.

**Un placier municipal organisera la police des marchés.**

**Un dispositif légal de voisins vigilants** sera créé en soutien préventif des seules forces de police d'État.

**Nous appuierons** les autorités compétentes pour **l'implantation de la brigade de la Gendarmerie à La Crau.**

**Le système de vidéo protection sera sécurisé** pour garantir le respect absolu des libertés individuelles.

**La politique du stationnement** sera repensée et l'éclairage des quartiers renforcé.

***Une administration impartiale et sûre***

# Vivre ensemble

## LE LIEN SOCIAL, UNE RESPONSABILITÉ

**NOUS AVONS DES ATOUTS, DES SITES REMARQUABLES, DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, DES BÉNÉVOLES TRÈS ACTIFS. POURTANT LA GESTION DE LA VIE QUOTIDIENNE RESTE POUR BEAUCOUP UN COMBAT PERMANENT. LE RENFORCEMENT DU LIEN SOCIAL CONSTITUE LE COEUR DE L'ACTION MUNICIPALE. CE LIEN NE PEUT EXISTER QUE SI LES DIFFÉRENTES GÉNÉRATIONS SE SENTENT ÉCOUTÉES ET CONSIDÉRÉES.**



**CRÉATION D'UN CENTRE MÉDICO-SOCIAL** qui regroupera en ville tous les services des actions sociales et familiales, simplifiant ainsi pour tous les démarches au quotidien.



**CRÉATION D'UNE HALTE-GARDERIE MINUTE** au centre de La Crau et la Moutonne permettant aux parents de confier leurs enfants temporairement pour effectuer des activités en ville.



**DES NAVETTES GRATUITES** pour les marchés et les activités de loisirs rapprocheront La Crau et La Moutonne.

**L'AIDE SPÉCIFIQUE AUX TRANSPORTS** des lycéens sera améliorée.

**CRÉATION D'UN CENTRE AÉRÉ ET D'UNE SALLE DES FÊTES À LA MOUTONNE** offrant à tous, des plus petits aux plus âgés, des lieux récréatifs adaptés.

**UNE COMMISSION COMMUNALE DES DROITS ET DE L'AUTONOMIE DES PERSONNES HANDICAPÉES** sera créée. Elle définira un plan d'action pour améliorer localement leur qualité de vie (Aide au déplacement, logement, aide ménagère, service de repas à domicile, etc.).

***Un regard attentionné pour nos familles***

## L'ENTRAIDE, UNE TRADITION

# Chez nous, à la Crau

**LA POLITIQUE DE SOLIDARITÉ ENTRE CRAUOIS DOIT ÊTRE À LA HAUTEUR DE NOTRE TRADITION D'ENTRAIDE.  
UNE GESTION BUDGÉTAIRE VERTUEUSE PERMETTRA DE DÉGAGER DES MOYENS POUR MIEUX SOUTENIR NOS FAMILLES.  
L'ENGAGEMENT DES JEUNES DANS UN SERVICE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL CONSTITUERA UN TREMPLIN VERS L'EMPLOI.**



**UNE BOUTIQUE SOLIDAIRE SERA CRÉÉE** en coordination avec l'association nationale de développement des épiceries solidaires et nos associations caritatives. L'autonomie et la dignité de nos concitoyens momentanément précarisés seront préservées.

**LES PERSONNES ÂGÉES** bénéficieront de la gratuité des manifestations du C.C.A.S organisées à leur attention. Les prestations actuelles seront maintenues (Noël).



**L'IMPLANTATION DE MAISONS DE RETRAITE** sous statut d'établissement médicalisé à gestion privée sera soutenue et facilitée.

Leurs emplacements seront redéfinis.

**DES ENGAGEMENTS DE SERVICE RÉSERVÉS AUX JEUNES DE 16 À 25 ANS** seront proposés. Ils offriront à notre jeunesse l'opportunité de servir un projet d'intérêt général en effectuant une mission auprès d'un organisme agréé à but non lucratif ou d'une personne morale de droit public.

**LES SUBVENTIONS DU C.C.A.S ET DES ASSOCIATIONS** caritatives seront revalorisées.

**UN « PASSEPORT LOISIRS » POUR LES JEUNES DE 14 À 17 ANS** sera créé. En contrepartie de travaux d'intérêt général effectués au profit de structures associatives ou privées communales, il permettra de financer une formation en auto-école ou des brevets d'animateurs.



**LE SEUIL DE DÉCLENCHEMENT** de l'aide municipale aux enfants bénéficiant de la gratuité de la cantine scolaire sera révisé.

***Un regard vigilant pour la fraternité***



**LA QUALITÉ DE NOTRE ENVIRONNEMENT, LA PROTECTION DE NOS SITES REMARQUABLES ET DE NOS ÉCOSYSTÈMES FONT DE LA CRAU LE LIEU PRIVILÉGIÉ DES AMOUREUX DE LA CAMPAGNE. CETTE NATURE EXCEPTIONNELLE DOIT ÊTRE IMPÉRATIVEMENT PROTÉGÉE.**

**LE CONTRAT DE DISTRIBUTION EN EAU POTABLE** sera renégocié avec la société VEOLIA pour revenir à des tarifs raisonnables et comparables à ceux obtenus par la négociation par les communes avoisinantes.

**L'IMPLANTATION D'UN PARC D'ATTRACTION D'ACTIVITÉS NAUTIQUES** à l'Ouest, Sud-ouest avec établissement hôtelier et logements de saisonniers sera mis à l'étude et des investissements privés activement recherchés. Créateur de richesses et d'emplois localisés, il répondra à une forte demande d'un bassin de vie de plus de 450 000 habitants.

**LA RÉVISION DU PLU RESPECTERA LA CHARTE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.** Les manquements constatés en matière d'urbanisme et de protection des espaces naturels seront redressés. Les objectifs du tri sélectif seront poursuivis. Ses imperfections seront corrigées (nuisances olfactives, entretien, désinfection, implantation...) en liaison avec les Comités de quartiers.

**L'ACTIVITÉ DE LOISIRS DU SEUL PARCOURS DE SANTÉ ET DU SENTIER BOTANIQUE** sera maintenue.



Nous sommes opposés au passage sur la commune de La Crau d'**une LIGNE À GRANDE VITESSE (L.G.V.)**.

**UNE VÉRITABLE POLICE VERTE** sera créée au sein de la Police municipale. Elle permettra de mieux lutter contre les atteintes à notre environnement et de réduire les dépenses de remise en état des sites dégradés

**LE SOUTIEN AUX CRÉATEURS DE GITES D'ÉTAPE ET DE CHAMBRES D'HÔTES** en milieu rural sera poursuivie, les agriculteurs aidés en ce sens.

***Un regard attentif et durable***

# Sports - Loisirs

## UNE IDENTITÉ À PROMOUVOIR

**UN OFFICE DES SPORTS ET DES LOISIRS SERA CRÉÉ (O.S.L.), LE MAI SPORTIF RÉTABLI. STRUCTURE ASSOCIATIVE INDÉPENDANTE, L'O.S.L. SERA UN ORGANE CONSULTATIF PARTENAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DANS L'ORGANISATION DES MOYENS, LA DÉFINITION DES BESOINS ET LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU MONDE SPORTIF ET DES LOISIRS.**

**L'ACCÈS AU SPORT POUR TOUS DOIT ÊTRE UNE RÉALITÉ.**

Une aide sous conditions de ressources sera accordée aux familles pour permettre à tous les enfants Craurois d'intégrer le club de leur choix.

**LES ÉQUIPES ACTUELLEMENT MUTUALISÉES RETROUVERONT LEUR IDENTITÉ CRAUROISE.**

La participation financière intercommunale sera donc revue.



**UNE PISTE D'ATHLÉTISME SYNTHÉTIQUE SERA POSÉE AU STADE LOUIS PALAZY.** Elle offrira aux collégiens et à tous un moyen nouveau d'activités sportives. Les collectivités territoriales seront sollicitées.

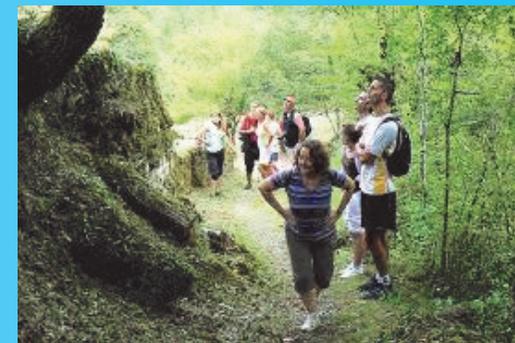
**LES CLUBS CRAUROIS MÉRITANTS SERONT SOUTENUS** par l'attribution de subventions exceptionnelles.

**DES NAVETTES INTERSTADES ENTRE LA CRAU ET LA MOUTONNE** seront mises en place.

Elles faciliteront le déplacement des jeunes sportifs qui profiteront ainsi pleinement de toutes nos infrastructures.

**LA PARTIE BASSE DU FENOUILLET** sera réservée à la randonnée.

La commercialisation de ce site sera arrêtée, la société publique locale actuelle dissoute.



***Un regard éducatif et compétitif***

## DES TRADITIONS À PRÉSERVER

# Vie Artistique et Culturelle

**LES ARTS ET LA CULTURE SONT UN ENSEMBLE DE SAVOIR-FAIRE, DE TRADITIONS, DE COUTUMES.**

**CHACUN DOIT POUVOIR À LA CRAU EXPRIMER PLEINEMENT SES TALENTS.**

**LA VIE ARTISTIQUE ET CULTURELLE SERA DÉFENDUE, DÉVELOPPÉE ET LES MOYENS PROMIS MIS EN OEUVRE.**

**L'ÉCOLE DE MUSIQUE SERA SOUTENUE** financièrement et installée dans de nouveaux locaux adaptés alloués au sein de l'Espace de la vie sociale, de même qu'un **UNIVERS MULTIMÉDIA AVEC BIBLIOTHÈQUE.**

Regroupées à l'Espace de la vie sociale des **SALLES SPÉCIALISÉES SERONT AFFECTÉES AUX DIFFÉRENTES SECTIONS DU C.C.S.C.**



**LE THÉÂTRE SERA MIS À L'HONNEUR** à l'Espace de la vie sociale. Des représentations d'amateurs et des projections y seront organisées.

**LES MANIFESTATIONS CULTURELLES ET POPULAIRES** feront l'objet d'une brochure événementielle annuelle.

**DE NOUVEAUX LOCAUX ASSOCIATIFS** seront implantés au centre de La Moutonne.

**UN VRAI MARCHÉ DE NOËL** sera créé au centre ville en association avec nos commerçants locaux.



**UN FESTIVAL ANNUEL DES CHORALES RÉGIONALES** associant celles des villes jumelées sera organisé.

**UNE GALERIE D'ARTS ET D'EXPOSITION** des oeuvres réalisées par nos artistes Craurois sera créée. Des manifestations à thème y seront organisées.

**DES GRANDS PRIX RÉCOMPENSERONT LES LAURÉATS.**

***Un regard émerveillé et passionné***

# Vie scolaire

## UNE ÉDUCATION À PARTAGER

**L'ACCROISSEMENT RAPIDE DE LA POPULATION (+2000 hab.) ATTENDU À PARTIR DE 2014 NÉCESSITERA UNE RÉVISION DE LA CARTE SCOLAIRE.**

(LES MAUNIÈRES 320 LOGEMENTS, DONT 132 SOCIAUX. LE PATRIMOINE 230 LOGEMENTS, DONT 50 SOCIAUX)

**LE REPORT À 2014 PAR L'ACTUELLE MAJORITÉ DE LA MISE EN OEUVRE DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES OBLIGERA LA COMMUNE À ASSURER LA PRISE EN CHARGE DÈS LA RENTRÉE PROCHAINE DU TEMPS DISPONIBLE DÉGAGÉ PAR CETTE NOUVELLE ORGANISATION.**



**UN CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA VIE SCOLAIRE** participera à la définition de la politique municipale des écoles. Avec les Directeurs d'établissements, il proposera les adaptations structurelles nécessaires qui seront mises en oeuvre par la commission de la vie scolaire.

**LA CARTE SCOLAIRE SERA REVUE.** Elle permettra de mieux équilibrer les charges entre établissements et de revoir par secteur le plan de ramassage scolaire pour tenir compte de l'accroissement de la population.

**LA PAUSE MÉRIDIENNE ACTUELLE SERA MAINTENUE. LA REPRISE DE COURS À 13H30 SERA CONSERVÉE. L'HEURE DE SORTIE DES ÉCOLES À 16H30 SERA INCHANGÉE.**

La mise en oeuvre des nouveaux rythmes scolaires n'entraînera aucune incidence pour les parents dont les enfants ne déjeunent pas à la cantine.

**DES INITIATIONS VARIÉES** (dessin, théâtre, échecs, musique, peinture, danse ou école du cirque, etc.) seront proposées aux enfants **ENTRE 15H30 ET 16H30.**

Des intervenants extérieurs et associatifs seront sollicités.

**LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA VIE SCOLAIRE DÉCIDERA DE LA REMISE EN ÉTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE DES ARQUETS.**

Elle offrira la souplesse nécessaire à la scolarisation de la nouvelle population attendue dans l'attente de la construction d'une nouvelle école dans ce quartier.



## UN RÉSULTAT À AMBITIONNER

# Distillerie

LA VOLONTÉ POPULAIRE NE PEUT ÊTRE IGNORÉE.

90,75% À 98,4% DE LA POPULATION ESTIMENT QUE CE SITE INDUSTRIEL

PORTE GRAVEMENT ATTEINTE À LEUR QUALITÉ DE VIE, À L'IMAGE DE LA COMMUNE ET HANDICAPE SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.

(ENQUÊTE D'OPINION RÉALISÉE PAR LE MAIRE (LA CRAU ENVIRONNEMENT) EN JUIN 2010, PUBLIÉE AU BULLETIN MUNICIPAL D'AOÛT 2011 PAGE 20)

DEPUIS TROIS ANS, DES MISES EN DEMEURE ET DES ARRÊTÉS DE MISE EN CONFORMITÉ ONT ÉTÉ PRIS PAR LE PRÉFET.

CES MESURES SE SONT AVÉRÉES INSUFFISANTES AU REGARD DES RÉSULTATS ATTENDUS.

UN RÉFÉRENDUM DÉCISIONNEL LOCAL NOUS APPARAÎT ÊTRE LA SEULE ET UNIQUE RÉPONSE COHÉRENTE À APPORTER.

En effet, la population crauroise :

- **Veut-elle toujours de cette industrie ?**
- **Veut-elle conserver un établissement potentiellement dangereux** à proximité immédiate de ses lieux d'habitation qui, en raison d'une urbanisation rapide, l'intégrera inexorablement dans le tissu urbain futur de La Crau ?
- Enfin, **veut-elle maintenir la présence d'une industrie qui nuit à son image et à son développement ?**



La **délocalisation de la distillerie** « La Varoise » nous apparaît être de bon sens.

**Des solutions existent**, elles se doivent d'être examinées.

Les **intérêts** de toutes les parties seront préservés.

Toutes les voies légales seront explorées.

Les employés seront protégés.

**LE CHOIX DE LA POPULATION CRAUROISE SERA RESPECTÉ**

# L'équipe



**André ARNOUX**

L'équipe qui m'accompagne a la volonté et les capacités de mettre ce projet en oeuvre.

Des citoyens, expérimentés et compétents, immergés dans la vie publique locale depuis plusieurs années, qui sauront libérer les dynamismes, apaiser les tensions et faire vivre notre démocratie locale.



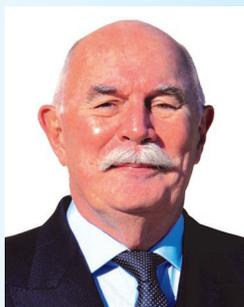
**Valérie HUBAUT**  
Conseillère municipale 2008/2014  
Assistante commerciale  
Secrétaire comptable



**Jean-Pierre TROUBOUL**  
Conseiller municipal 2008/2014  
Cadre Technique  
Ex Président des sous-marinières du Var  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite



**Marie-Christine BERTALMIO**  
Employée commerciale



**Michel PELIN**  
Cadre supérieur d'entreprise  
Secrétaire général Paribas



**Patricia FLORENT**  
Agent de sécurité



**Serge MOTTE**  
Chef de service électronique  
industrielle des SM nucléaires



**Arlette DAVID**  
Responsable administrative de  
l'Education Nationale



**Daniel JOURDAN**  
Responsable de chantier T.P.  
Formateur école T.P.  
Bénévole CCFF depuis 2009



**Elodie LABARCA**  
Employée commerciale



**Alain ROSSI**  
Agent des Travaux Publics de l'Etat  
Chef d'équipe d'exploitation



**Elodie BLIN**  
Esthéticienne



**Stéphane CHAMPAGNAC**  
Chauffeur-Livreur



**Christiane BRANCA**  
Préparatrice en Pharmacie



**Christophe DUVAUCHELLE**  
Electro-Technicien



**Christiane CAHAIGNE**  
Conseillère municipale 2009/2014  
Employée de Mairie  
Service Finances La Crau

**Albert ROCHE**  
Conseiller municipal 2009/2014  
Président d'honneur du  
Souvenir Français

**Chantal JOURDAN**  
Conseillère municipale 2001/2008  
Assistante scolaire

**Pierre LECLAIR**  
Conseiller municipal 2001/2008  
Officier supérieur de la Marine  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

**Edwige LEISEN**  
Conseillère Municipale 2001  
Auxiliaire de vie

**Alain ARNAUD**  
Topographe



**Nathalie COTO**  
Secrétaire

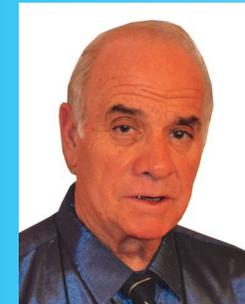
**Adrien LEBAILLIF**  
Courtier en Assurances

**Nathalie PIOCH**  
Employée des jeux  
Membre CHSCT

**Bernard AGUADO**  
Agent Technique S.I.R.C.

**Josy GILSON**  
Service Territorial Pole Aménagement  
Assistante d'étude urbanisme / habitat

**Boris LOIRE**  
Entrepreneur en déménagement



**Brigitte MARIGLIANO**  
Assistante administrative  
Administratrice d'association

**Armand IBANEZ**  
Technico-commercial

**Marie-Paule VALLI**  
Assistante de vie

**Christian BENOIT**  
Entrepreneur en  
aménagements paysagers

**Céline FAIVRE**  
Secrétaire comptable

**Marc PETILLOT**  
Gestionnaire Directeur colonies  
de vacances

# MES 10 PRIORITÉS POUR LA CRAU

- 1 - Arrêter la dérive de notre fiscalité locale par le sérieux budgétaire.
- 2 - Engager une gouvernance vertueuse et responsable des deniers publics.
- 3 - Défendre notre identité, notre qualité de vie et nos ressources foncières.
- 4 - Répondre à une exigence d'efficacité dans la lutte contre l'insécurité.
- 5 - Maîtriser notre évolution en investissant harmonieusement et utilement.
- 6 - Consolider le lien social qui constitue le coeur de notre tradition d'entraide.
- 7 - Soutenir nos jeunes dans l'accès au logement et leur assurer un tremplin vers l'emploi.
- 8 - Protéger notre patrimoine historique, nos derniers espaces naturels et nos sites remarquables.
- 9 - Offrir à tous des moyens modernes d'épanouissement des talents et des envies.
- 10 - Organiser un référendum décisionnel local pour décider de l'avenir de la distillerie .



23 et 30 Mars

M  
U  
N  
I  
C  
I  
P  
A  
L  
E  
S

2014



Pour nous rencontrer ou nous contacter :



13 Avenue de la République - 83260 LA CRAU  
04.94.38.73.44 - 06.73.33.77.72

Email : [contact@arnoux2014.com](mailto:contact@arnoux2014.com)

Site internet : [www.arnoux2014.com](http://www.arnoux2014.com)

Responsable publication : André ARNOUX